

FAIRE EMERGER LE DEBAT PUBLIC POUR FAIRE GRANDIR LA DEMOCRATIE

La commission socio-politique de l'ACRF a préparé ce document en vue de renforcer les capacités d'intervention dans les débats publics des femmes vivant en milieu rural. Ce document clarifie les concepts de démocratie, de débat, de débat public. Il permet de rappeler le droit au débat public et constitue un guide pratique pour l'organisation d'un débat public.

Démocratie et débat : tentative de définition

QU'EST CE QUE LA DÉMOCRATIE ?

Étymologiquement, démocratie vient du grec : démos = peuple et kratos = pouvoir. C'est donc un système politique dans lequel le peuple a le pouvoir. Ce pouvoir est organisé par le débat public. Cette forme de pouvoir est basée sur la citoyenneté.

Il existe deux formes de démocratie :

1. La démocratie directe : tous les citoyens possèdent le même pouvoir décisionnel dans la gestion de la vie communautaire et les décisions doivent se prendre avec l'accord d'au moins la majorité. Elle est difficilement applicable dès que le nombre de citoyens devient important.
2. La démocratie représentative : les citoyens délèguent, via les élections, une partie de leur pouvoir à quelques concitoyens pour les représenter dans les institutions créées pour gérer la société. Afin de conserver le principe d'égalité entre les citoyens, des contre-pouvoirs à ces institutions sont mis en place. C'est cette forme qui organise les États démocratiques.

Ceci est la définition idéale de la démocratie. Dans la réalité, ces deux systèmes ont leurs limites et peuvent toujours être instrumentalisés au service d'autres intérêts (particuliers) que ceux de l'ensemble des citoyens.

QU'EST CE QU'UN DÉBAT ?

Le débat est une forme de communication. Dès que deux personnes au moins se réunissent pour discuter autour d'un thème en exposant des arguments différents, on peut dire qu'il y a débat. L'enjeu d'un débat, c'est de s'arrêter ensemble autour d'un thème, d'un problème, pour le mettre en question.

QU'EST CE QU'UN DÉBAT DÉMOCRATIQUE ?

Le débat démocratique est l'outil par excellence qui organise la prise de décisions au sein d'une démocratie. Il réunit des « citoyens ».

La citoyenneté est l'exercice par les individus de leur égale souveraineté sur leur nation¹. C'est un statut politique reconnu par un Etat démocratique et qui est le plus souvent lié à la nationalité.

L'Etat détermine les règles d'acquisition de la citoyenneté (par la naissance ou par la demande de naturalisation) et les droits et devoirs qu'elle implique, fixés par la constitution (= respecter la loi).

Les citoyens vivent dans un cadre légal limitant leur souveraineté mais également les abus de pouvoir d'un groupe de citoyens sur un autre. Le devoir des citoyens est de respecter les droits des autres citoyens qui sont les mêmes que les leurs (« ma liberté s'arrête où commence celle de l'autre »).

Les devoirs des citoyens s'appuie aussi sur une gestion de la société « en bon père de famille » (trier ses déchets, respecter le code de la route..).

Les droits sont repris dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et dans les Déclarations similaires (Droits de l'Enfant, des Travailleurs,...) ainsi que dans toutes les règles des différents niveaux de pouvoir de leur Etat. Ils sont garantis par les institutions démocratiques.

Le débat démocratique doit évidemment respecter les valeurs démocratiques sous-entendues par les droits des citoyens. Ainsi, un débat démocratique peut avoir comme thème « le racisme » mais ne peut accepter une argumentation raciste parce que le racisme remettrait en cause le principe de l'égalité des participants. Ce faisant, il saperait un des principes fondamentaux de la démocratie.

Le débat démocratique ne doit pas nécessairement être contradictoire : il peut être l'occasion de réfléchir ensemble sur un thème, sans pour autant être le siège d'une confrontation.

Le débat public, un outil de participation citoyenne

Il y a lieu de faire une distinction entre débat démocratique et débat public.

Le débat démocratique est un mode de débat basé sur les valeurs démocratiques mais qui peut s'exercer à n'importe quel niveau de la société et même dans des groupes restreints (ex : en famille, dans des groupes ACRF,...).

Le débat public est une forme de débat démocratique, il est un outil particulier de participation citoyenne. Il est et doit être ouvert à tous les citoyens (ex : débat ouvert à tous organisé par un centre culturel, un conseil communal, une association...) Il concerne soit des thèmes généraux, soit des thèmes liés à des problèmes particuliers ou locaux.

Il y a aussi une différence entre débat public et réunion d'information. La réunion d'information est souvent un préalable au débat public lui-même et est une autre forme de participation citoyenne².

¹ Cf. LOBET-MARIS Claire, VAN BASTELAER Béatrice, « Démocratie électronique et citoyenneté virtuelle », in *Wallonie*, 62, mars 2000, pp. 55-67.

² Cf. CONFERENCE PERMANENTE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL, *La participation des citoyens à la vie communale : enjeux et pratiques*, Plaqueette n°3, Ministère de la Région wallonne, Namur, 2003, p.32

Le droit au débat public

Tout citoyen a le droit de participer mais aussi d'organiser un débat public. Il existe des lieux de débats publics, par exemple au niveau communal :

- Les débats démocratiques entre représentants des citoyens lors des Conseils communaux : la participation directe des citoyens y est laissée à l'appréciation des autorités communales ;
- CCAT : Commission Consultative d'Aménagement du Territoire³ ;
- PCDR : Programme Communal de Développement Rural⁴ ;
- PCM : Plan Communal de Mobilité⁵ ;
- CCA : Commission Consultative des Aînés ;
- Etc.

En tant que citoyen, citoyenne ou en tant que mouvement, nous pouvons participer à tout débat public ou même le faire émerger, pour faire grandir la démocratie.

Guide pratique pour organiser un débat public⁶

PRÉALABLES GÉNÉRAUX

- ✓ « Oser le débat public » : il est important de savoir qu'entrer en débat public c'est accepter de se mettre en position de fragilité.
- ✓ Avant d'organiser un débat public, il y a lieu de se définir personnellement ou en tant que mouvement : pouvoir se positionner sur l'échiquier politique, clarifier ses opinions, préciser le rôle possible du mouvement et ses limites.
- ✓ Le débat repose sur l'opposition des idées et non pas sur une opposition entre personnes. Cela demandera de la souplesse et de l'ouverture d'esprit. Si chacun se retranchait derrière ses arguments, le débat deviendrait stérile et on assisterait à plusieurs monologues mais pas à un débat constructif. Le conflit dans le débat n'est pas nécessairement négatif du moment qu'il reste encadré et qu'il n'entraîne pas de rupture définitive de la communication.

3 Id., p.79

4 Cf. DECOSTER Dominique-Paule, *Gouvernance Locale, Développement Local et Participation Citoyenne*, ULB, Charleroi, novembre 2002, p.43

5 Id., p. 44.

6 Nous faisons ici référence aux propositions contenues dans *Partenariat rural canadien, Trousse d'outils pour un dialogue avec les collectivités*, téléchargeable sur le site internet http://www.rural.gc.ca/dialogue/tool/index_f.phtml

Pour tout cela, il est important de dépasser ses peurs (peur de prendre position, de prendre la parole, peur du conflit, d'aller à l'encontre de la culture rurale qui était « d'harmoniser » plus que de défendre ses droits...). Cette confiance en soi et en l'autre s'appuie sur l'essence même des valeurs démocratiques, à savoir le respect de l'autre et l'objectif du bien commun.

- ✓ Le groupe porteur devra veiller à partager les différentes tâches préparatoires, du débat lui-même et du suivi.

PRÉPARATION DU DÉBAT PUBLIC

- ✓ Cerner le thème du débat : il est important de le définir clairement pour pouvoir au moment même du débat rester fidèle à celui-ci.
- ✓ Bien que le débat soit ouvert à tous, faire un relevé de toutes les personnes concernées de manière plus particulière par le sujet (exemple : débat sur les pesticides neurotoxiques : inviter tous les agriculteurs, et apiculteurs locaux, marchands de graines, spécialistes, etc.). Attention de n'oublier personne !
- ✓ Choisir un animateur (modérateur) neutre.
- ✓ Rechercher des informations (outils, études, ...), des personnes ressources. Bien connaître le niveau du public et choisir les personnes ressources en fonction de ce niveau (il faut prêter attention à une adéquation du point de vue vocabulaire, connaissances techniques, etc.).
- ✓ Rechercher des partenariats car cela permet d'élargir le public et d'augmenter l'impact du débat. Par exemple si le thème est la sécurité des enfants dans le village, il serait intéressant d'associer la Ligue des familles, les comités de parents, etc.
- ✓ Prévoir la logistique :
 - Choisir date et heure qui conviennent au plus grand nombre et veiller à ne pas rentrer en concurrence avec une autre activité locale qui se tiendrait à ce moment.
 - Répertorier les horaires de transport en commun.
 - Choisir un lieu, de préférence neutre afin que tous les participants s'y sentent à l'aise. Par exemple la salle communale plutôt que le cercle paroissial. Analyser également les possibilités d'y accéder. Organiser, si nécessaire, un covoiturage.
 - Déterminer les moyens techniques dont on aura besoin : micros, projecteurs, nombre de chaises, etc. Disposer les chaises en cercle ou en U pour obtenir des interactions.
- ✓ Assurer la publicité du débat organisé :
 - Rédiger une invitation.
 - Veiller à ce qu'elle soit adressée aussi bien aux femmes qu'aux hommes.
 - Toutes -boîtes, invitations personnalisées, mails, différents médias.

- Préparer un dossier de presse et inviter des journalistes, nominativement de préférence.
- Respecter un délai suffisant et 2 jours avant le débat, relancer l'invitation.
- Porter une attention particulière aux publics marginalisés (analphabètes, aveugles, sourds...)7. Pour ce faire, une possibilité est de varier les moyens médiatiques (radio, presse,...) ou contacter les CPAS, maisons de quartier, et autres associations.

NB : si le bouche à oreille est efficace, veiller à ce qu'il ne se limite pas à un groupe restreint.

- ✓ Déterminer les différents rôles à tenir par le groupe organisateur et planifier le déroulement du débat avec le modérateur.

LA TENUE DU DÉBAT PUBLIC

L'accueil devra être personnalisé, convivial et respectueux.

L'organisateur (ou le groupe organisateur) se présentera et remerciera les participants d'être présents. Il fera une brève introduction énonçant le thème du débat et soulignera l'importance de solliciter les opinions de la collectivité afin de faire grandir la démocratie. Il présentera aussi l'animateur- modérateur.

L'animateur énoncera les règles qui vont encadrer le débat (durée du débat, temps de parole équivalent pour chacun, respect mutuel, écoute, esprit coopératif, etc). Il ne devra pas hésiter à rappeler ces règles dès qu'il pressentira un débordement.

Lorsque le temps prévu va toucher à sa fin, l'animateur fera un bref résumé des grandes lignes abordées. Il établira des perspectives s'il y en a.

Il soulignera la différence entre le temps privé et le temps politique ou administratif (ce dernier est plus lent) sinon les participants risqueraient parfois d'être déçus car ils ne verraient pas de suite concrète à leur participation8.

L'animateur proposera aux participants d'exprimer leur satisfaction ou non par rapport au débat.

Enfin, l'organisateur remerciera les participants, sans oublier de demander les coordonnées des participants qui souhaitent obtenir une copie du rapport ou participer à d'autres événements du même style.

SUITES À DONNER AU DÉBAT PUBLIC

- ✓ Réfléchir sur les résultats du débat lui-même (A-t-il répondu à l'objectif initial? A-t-il été constructif? Que peut-on en retirer? Quelles suites peut-on y donner?)
- ✓ Rédiger le rapport et l'envoyer aux intervenants et à tous les participants qui en ont fait la demande
- ✓ Interpeller qui de droit.
- ✓ Voir si les décisions prises après le débat tiennent compte des différentes argumentations énoncées lors de celui-ci.
- ✓ Faire un compte-rendu dans la presse locale.

7 *Citizen Participation In Community Development*, téléchargeable sur le site <http://ohioline.osu.edu/cd-fact/1700.html>, p.2

8 HUSTACHE Serge, « Les synergies entre autorités communales et associations », in LAURENT Philippe (dir.), *Favoriser la participation associative communale : un défi démocratique – Les expériences, les outils, la vision des mandataires communaux*, Actes du colloque organisé le 20 avril 2004 à Fontaine-l'Évêque, p.14

Conclusion

Le débat public, s'il a bien été démocratique, a permis à des citoyens individuels et à des groupes de se rapprocher des pouvoirs publics et d'être des acteurs responsables de la vie publique. Il permet de prendre des décisions qui tiennent mieux compte des intérêts des citoyens et du bien commun. Pour d'autres, il peut être l'amorce d'une coopération plus active. Il peut être une passerelle vers d'autres formes de participation citoyenne. Ce faisant, il remplit son rôle primordial : faire grandir la démocratie.

Bibliographie

- DECOSTER Dominique-Paule, *Gouvernance Locale, Développement Local et Participation Citoyenne*, ULB, Charleroi, novembre 2002
- HUSTACHE Serge, « Les synergies entre autorités communales et associations », in LAURENT Philippe (dir.), *Favoriser la participation associative communale : un défi démocratique – Les expériences, les outils, la vision des mandataires communaux*, Actes du colloque organisé le 20 avril 2004 à Fontaine-l'Évêque
- LOBET-MARIS Claire, VAN BASTELAER Béatrice, « Démocratie électronique et citoyenneté virtuelle », in *Wallonie*, 62, mars 2000, pp. 55-67
- CONFERENCE PERMANENTE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL, *La participation des citoyens à la vie communale : enjeux et pratiques*, Plaquette n°3, Ministère de la Région wallonne, Namur, 2003
- *Citizen Participation In Community Development*, téléchargeable sur le site <http://ohioline.osu.edu/cd-fact/1700.html>
- *Partenariat rural canadien – Trousse d'outils pour un dialogue avec les collectivités*, téléchargeable sur le site http://www.rural.gc.ca/dialogue/tool/toolcontent_f.phtml

Pour la Commission socio-politique de l'ACRF,

Annick BREUER et Marie-Hélène PIRARD.

